

SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES
Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) traduction du concept de RSE dans la commande publique		1
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Développement Economique Emploi et Innovation sociale	Orientations stratégiques de l'action : Promouvoir les pratiques RSE au sein des entreprises du territoire	
Objectifs opérationnels de la démarche Traduire la RSE dans la commande publique par un travail de critérisation et de mesure effective de la RSE Déployer cette pratique dans les familles d'achats prioritaires et impliquant notamment des acteurs du territoire Utiliser la RSE comme critère d'attribution	Objectifs réalisés et démarches exemplaires Grille de critérisation (V5.7) réalisée Dispositif d'évaluation RSE des entreprises en place (Planet RSE et en interne) Premiers marchés intégrant la RSE lancés	
Objectifs de réalisation à 2020 <ul style="list-style-type: none"> . Stabilisation du dispositif applicable dans les marchés . Spécialisation de la grille d'évaluation sur certains secteurs économiques . Couverture des familles d'achat prioritaires . Diffusion du dispositif au niveau national et européen 		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : <p>La prise en compte de la RSE dans la commande publique répond à la volonté de faire peser dans la logique de choix de l'attributaire la responsabilité sociétale de l'entreprise candidate.</p> <p>Dans le respect de la réglementation, la maturité RSE de l'entreprise est mesurée sur un périmètre correspondant à l'objet du marché et intervient comme critère d'attribution.</p> <p>A cette fin d'évaluation, une grille d'indicateurs a été conçue et des preuves attachées sont demandées à l'appui des offres.</p> <p>Un service de simplification de l'analyse de ces preuves et la délivrance de l'évaluation RSE est proposé par Planet RSE (association loi 1901 à adhésion). A défaut et pour chaque dossier, la Métropole réalise cette évaluation.</p>		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Travaux Prestations de services Fournitures		
Familles d'achat cibles – détail :	Volume financier total des marchés concernés (base : année 2015) :	
Bâtiment	n.c.	
Nettoyage	1,8M€	
Impression	1,1 M€	
Titres Restaurant, Alimentaire et CESU	1,1 M€	
Agence de déplacements professionnels	300 K€	
Gardiennage	2,7 M€	
Agence de communication	3,2 M€	
Messagerie Internet	n.c.	
Fourniture / maintenance matériel informatique	1 M€	

SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES

Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	En cours.
Modalités d'évaluation des offres	
Une grille de 35 indicateurs permet d'évaluer la prise en compte des principes de la RSE dans le processus de production, de fabrication et de commercialisation. Pondération : jusqu'à 20 %	
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises	
Financement via FONDES ; Fonds régional d'aide au conseil pour la RSE (FRAC RSE)	
Programmes de formations et accompagnement en lie avec la Plateforme RSE en partenariat notamment avec la Chambre Régionale des Métiers, le CCI et de nombreux clubs d'entreprises	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
MFQM, Solilab/Ecossolies, Planet RSE, CJD, Chambre des métiers et de l'artisanat, MEDEF 44 ; Comité 21	

ECONOMIE CIRCULAIRE		2
Les objectifs poursuivis :		
<p>Politiques Publiques relatives à Développement économique et Emploi Transition énergétique Déchets (prévention et gestion) BATI – Voirie Recherche-Innovation</p>	<p>Orientations stratégiques de l'action : Favoriser le développement de l'économie circulaire en utilisant le levier de la commande publique sur les 7 piliers de l'économie circulaire : - Ecoconception - Ecologie industrielle et territoriale - Recyclage (priorité) - Réemploi, réutilisation, réparation (priorité) - Approvisionnements durables et responsables - Pratiques de consommation : éco-gestes (priorité) - Economie de la fonctionnalité</p>	
<p>Objectifs opérationnels de la démarche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les démonstrateurs (projets à fort potentiel) identifiés sur le territoire métropolitain • Construction : filière de réemploi et valorisation des matériaux et déchets du BTP ⇒ liens avec le projet de plateforme CASCADE + utilisation transport fluvial (projet Grand Port maritime) • Ecoconception : expérimentation sur des grands chantiers type CHU, MIN (Cf Pacte pour la Métropole) • Biodéchets : collecte de biodéchets et déchets alimentaires pour le transformer en compost réutilisable dans l'agriculture péri-urbaine de la métropole • Petit matériel : optimiser la collecte et le réemploi sur le territoire (D3E, meubles, textile, vélo) • Emballage et contenants : améliorer le taux de recyclage des papiers, cartons, plastiques • Analyse du cycle de vie (dernière phase (« marche ») de la mise en œuvre du projet) : intègre performance d'usage + fin de vie <p>Enjeu : définir le coût d'un déchet qui devient ressources, analyser les économies, gains et surcoûts engendrés et leur répartition sur la chaîne de valeur des intervenants</p>	<p>Objectifs réalisés et démarches exemplaires</p> <p>papier 100 % recyclé valorisation des déchets organiques de la cuisine centrale récupération de déchets du bâtiment (démolition) recyclage / récupération des lampes dans le cadre des marchés d'éclairage public Travaux de voirie : marchés de criblage et réemploi des graves ; marché de travaux de voirie avec retraitement en place de la chaussée</p>	

SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES ECONOMIE CIRCULAIRE

Objectifs de réalisation à 2020

Objectifs Loi de transition énergétique :

- valorisation de 70 % des déchets du bâtiment et des travaux publics générés par Nantes Métropole en tant que maître d'ouvrage (réemploi, recyclage ou valorisation matière)
- exigence de priorité à l'utilisation de matériaux issus du réemploi et du recyclage pour les appels d'offre construction ou entretien routier (50 % en masse pour 2017, 60 % en 2020)

Objectifs du CODEC (Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire) signé avec l'Ademe (2016-2018):

- réduction des DMA (déchets ménagers et assimilés, kg/hab) au minimum de 1 % par an, soit 3 % en 3 ans
- taux de valorisation globale (matière, organique et énergétique), atteinte et stabilisation d'un taux global de 93 % de valorisation (base tonnage total de déchets hors gravats)
- 3 démarches engagées dans l'écologie industrielle et territoriale
- suivi du taux de réduction des déchets issus du territoire et enfouis et nombres d'entreprise engagés dans démarches éco-conception ou économie de la fonctionnalité

Objectifs qualitatifs :

- intégrer des critères ou des exigences économie circulaire dans tous les marchés constituant une filière ou une cible prioritaire : denrées alimentaires, travaux BTP (dans le cadre du projet CASCADE)
- procéder par étapes pour l'intégration de ces clauses ou critères (effet incitateur) pour les autres

Présentation synthétique de l'action

Synthèse de l'action :

Utiliser le levier que constitue la commande publique pour engager une politique d'achat durable favorisant notamment le développement des pratiques d'économie circulaire et accompagner ainsi les acteurs économiques du territoire dans un processus de transition écologique et énergétique

Les opérateurs économiques ciblés

Secteurs cible d'activité économique :

Filières de l'énergie, de la construction, des travaux publics
Nouveaux usages (économie collaborative)
Supports du numérique

Familles d'achat cibles – détail :

Alimentation / biodéchets / déchets verts :
valorisation matière

Aménagement, BTP

Cible prioritaire à travers le projet CASCADE

Mobilier

Vélo

Textile

DEEE

Matériaux composites

Emballages

Programmation des achats 2017-2020 accessible ? En cours.

Modalités d'évaluation des offres

SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES ECONOMIE CIRCULAIRE

Ecolabels et labels écologiques dans les marchés ; critères d'économie circulaire selon l'objet du marché – (taux de matériaux biosourcés, éco-conçus, recyclés, en réemploi ; intégration de variantes favorisant l'économie circulaire ; pratiques du candidat en matière environnementale - cycle de vie des produits fournis, réduction et gestion des déchets, politique en faveur des circuits courts, politique énergétique de l'entreprise, gestion durable du chantier...

Voir aussi fiches Environnement et Transition énergétique.

Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises

CCI – ADEME – Comité 21

Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique

CCI – ADEME – Comité 21

**SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE		3
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Développement économique / territoires Economie circulaire Emploi / Insertion	Orientations stratégiques de l'action : Le plan d'actions ESS de NM est centré sur une logique entrepreneuriale accompagnée par NM et ses partenaires (EcoSolies...) La commande publique intervient sur le secteur particulier de l'insertion du champ de l'ESS. L'économie circulaire est par ailleurs un point de connexion entre ESS et commande publique	
Objectifs opérationnels de la démarche . Renforcer le recours aux chantiers d'insertion et SIAE . Mode d'actions subventions / marchés publics à arbitrer selon les sujets	Objectifs réalisés et démarches exemplaires Voir fiches Insertion (marchés réservés DIAE) + Economie circulaire	
Objectifs de réalisation à 2020 Confirmer les actions en cours en faveur des SIAE et associations		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : Promouvoir (vérifier l'opportunité / faisabilité) l'usage de l'article 37 de l'ordonnance marchés publics : réservation d'un marché aux structures de l'ESS pour trois grands secteurs : social, culture, santé Renforcer le recours aux chantiers d'insertion		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : déchets ressources Entretien espaces verts restauration collective, traiteurs production agricole circuits courts animation développement durable cadeaux d'entreprise Etudes/audit : accompagnement, études, formation, développement d'outils		
Familles d'achat cibles – détail :		
Sensibilisation, mobilisation, formation (réduction des déchets, tri)		
Collecte de déchets de bureau (tri, recyclage)		
Collecte de déchets organiques (tri, valorisation)		
Entretien de vélo		
Fournitures de fruits et légumes		
Prestations d'entretien d'espaces verts, locaux		
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?		En cours
Modalités d'évaluation des offres		
Prise en compte du statut de la structure ; adéquation au besoin		
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises		

**SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

Non	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
Ecosolies ; URSCOOP	

**SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES
TPE-PME**

TPE-PME		4
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Développement économique Emploi	Orientations stratégiques de l'action : . Utiliser l'achat public pour soutenir l'activité économique des TPE-PME . Egalité d'accès à la commande publique . Prévention des offres anormalement basses	
Objectifs opérationnels de la démarche Orientation de la commande publique vers les TPE-PME Accès facilité aux marchés publics Concurrence loyale / Travailleurs détachés / Dumping social	Objectifs réalisés et démarches exemplaires Allotissement Amélioration du délai de paiement Dématérialisation / simplification	
Objectifs de réalisation à 2020 GED sur les candidatures (simplification) Poursuivre les actions sur les délais de paiement Promouvoir l'activité économique sur les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville Mieux identifier les secteurs ayant recours aux travailleurs détachés et vérifier le respect de la réglementation		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : Augmenter la part des marchés publics attribués à des TPE/PME Mesurer l'impact en termes de soutien à l'emploi, création d'activité Travailleurs détachés : obtenir l'information et demander à la DIRECCTE de mener les vérifications réglementaires		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Tous, mais prioritairement : Agriculture Prestations de service BTP		
Familles d'achat cibles – détail :	Volume financier total des marchés concernés (année 2015) :	
Denrées alimentaires	450 K€	
TP	n.c.	
BATI	n.c.	
Prestations de service	n.d.	
Espace public	n.c.	
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	En cours	
Modalités d'évaluation des offres		
Utilisation des outils de la réglementation relative aux marchés		
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises		

**SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES
TPE-PME**

Non	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
Chambre des métiers et de l'artisanat, CCI, CJD, DRO	

**SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES
COMMERCE EQUITABLE**

COMMERCE EQUITABLE		5
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Economie sociale et solidaire Environnement	Orientations stratégiques de l'action : Soutenir et promouvoir les valeurs du commerce équitable et éthique.	
Objectifs opérationnels de la démarche Introduire dans les achats de produits ciblés (denrées alimentaires, textiles, ballons) des exigences de labels garantissant un mode de production, de fabrication, de diffusion, conforme aux principes du commerce équitable. Information et sensibilisation des agents	Objectifs réalisés et démarches exemplaires Pérennisation des achats de textile et denrées alimentaires issus du commerce équitable Achats d'opportunité (achat et distribution de 800 ballons de handball issus du commerce équitable à l'occasion de l'accueil du Mondial 2017) La Ville de Nantes est titrée Territoire de commerce équitable depuis 2009.	
Objectifs de réalisation à 2020 Compléter les actions récurrentes par des achats d'opportunité Réfléchir à une animation sur le territoire par la mobilisation des communes labellisées TDCE sur l'agglomération		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : Depuis 2002, la Ville de Nantes, suivie quelques années plus tard par Nantes Métropole avec la mutualisation de la Commande publique, s'est engagée dans le soutien au commerce équitable par ses marchés publics. Parallèlement aux démarches via la commande publique, des actions d'animation portées par Nantes Métropole, via ses politiques ESS et RSE, visent à promouvoir le commerce équitable auprès des acteurs économiques et contribuer à développer l'offre de produits équitables sur le territoire.		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Alimentaire Textile Objets promotionnels Articles de sport		
Familles d'achat cibles – détail :	Poids économique de ces secteurs cibles et autres données :	
Denrées alimentaires	400 K€	
Textile	230 K€	
Objet promotionnel	100 K€	
Ballons	10 K€	
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	En cours	
Modalités d'évaluation des offres		
Exigence d'un label Commerce équitable – spécifications techniques		
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises		
Non		

SPAR – NOUVEAUX MODELES ECONOMIQUES COMMERCE EQUITABLE

Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique
--

Association NAPCE – Nord-Sud Agir pour le Commerce équitable
--

**SPAR – DIMENSION SOCIALE
INSERTION**

INSERTION		6
Les objectifs poursuivis :		
<p>Politiques Publiques relatives à Emploi Cohésion sociale</p>	<p>Orientations stratégiques de l'action : Utiliser le volume de la commande publique pour générer des parcours d'insertion de qualité et efficaces pour un retour à l'emploi durable.</p>	
<p>Objectifs opérationnels de la démarche Anticiper, maintenir, faire progresser dans certains cas, le volume d'heures d'insertion sur les secteurs « récurrents » de la clause d'insertion, à savoir, le Bâtiment (à faire progresser), les Travaux Publics (à maintenir), l'environnement (à maintenir), le nettoyage (à maintenir).</p> <p>Diversifier les publics ciblés par la diversification des secteurs d'activité pouvant être concernés par le dispositif clause d'insertion via la commande publique, l'achat, et ainsi élargir le dispositif aux publics éloignés de l'emploi, Femmes, Travailleurs Handicapés, Senior, notamment.</p> <p>Prioriser l'accès du public issu des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) au dispositif par l'éligibilité des habitants QPV inscrits au Pôle Emploi et /ou à la Mission Locale sans durée minimale d'inscription ; valorisation du contrat d'apprentissage sur 2 ans dans le cadre de la mise en œuvre de la clause d'insertion avec le public QPV</p>	<p>Objectifs réalisés et démarches exemplaires - 12 ans du dispositif Clause d'insertion : plus de 5000 marchés et 2 764 000 heures d'insertion, 821 entreprises mobilisées, 4050 personnes ont bénéficié d'un contrat de travail ; 37 % issues des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville - 9 ans de marchés d'insertion : près de 100 opérations, plus de 200 marchés, 16 structures d'insertion concernées, 1 600 000 heures dédiées à l'insertion, 40 % des personnes bénéficiaires sont issues des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville</p>	
<p>Objectifs de réalisation à 2020 Résultats visés : 150 000 heures d'insertion levées pour NM et VDN sur la clause. Maintien du niveau sur les marchés d'insertion réservés.</p>		
Présentation synthétique de l'action		
<p>Synthèse de l'action : Utiliser les outils de la commande publique pour agir en faveur des personnes en difficulté d'accès à l'emploi, à travers des conditions d'exécution exigeant un volume précis d'heures d'insertion, des critères d'évaluation des offres jugeant les modalités d'accompagnement proposés ou par la réservation de marchés à destination des structures d'insertion par l'activité économique comme l'y autorise la réglementation. La mise en œuvre, l'accompagnement des entreprises et le suivi de cette action sont pris en charge par le Service Insertion de la DGDEAI.</p>		
Les opérateurs économiques ciblés		
<p>Secteurs cible d'activité économique : Maintien sur les secteurs du Bâtiment, des Travaux publics, de l'environnement, de la propreté Développement sur les secteurs des services, de l'industrie manufacturière, agro-alimentaire, restauration, informatique</p>		

SPAR – DIMENSION SOCIALE INSERTION

Familles d'achat cibles – détail :	
<p>Services associés aux travaux ; communication ; Contrôles (hors médical, hors travaux) et certifications ; Appareils de cuisine, électroménagers professionnels et domestiques, TV... ; Déchets ; Denrées alimentaires ; Électricité, éclairage ; Emballages ; Exploitation de l'eau ; Éclairage public ; Espaces verts ; Études ; Eaux usées et eaux pluviales ; Événements (animations, spectacles, manifestations) ; Finances ; Fluides ; Fournitures et petites machines de bureau ; Habillement ; Insertions professionnelles ; Informatique ; Impression ; Jouets et jeux ; Linge ; Matériaux ; Médiation avec les usagers ; Mobiliers ; Nettoyage, produits d'entretien, brosseuse, machines de nettoyage des sols ; Nettoyage des voies et lieux publics (hors bâtiment) et des espaces pollués ; Ouvrages d'art ; Outillage ; Pompes funèbres (Services y compris achats d'articles funéraires) ; Plomberie, chauffage, ventilation ; Services postaux (y compris machine à affranchir) ; Signalisation, signalétique ; Sports ; Matériels liés à la sécurité, contrôle d'accès ; Surveillance, gardiennage, protection des personnes ; Service de traduction et d'interprétariat ; Transports ; Véhicules.</p> <p>Soit 40 familles d'achats qui peuvent être investies dans le cadre de la mise en œuvre d'une action d'insertion.</p>	
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	En cours
Modalités d'évaluation des offres	
<p>Nombre d'heures d'insertion générées sur un marché Nombre de bénéficiaires touchés par les actions du marché Qualité de l'accompagnement</p>	
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises	
Mission locale, Maison de l'Emploi, SIAE	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
<p>Réseaux : IAE, professionnels de branches ; Entreprises Acteurs de l'emploi : Pôle Emploi, CD44, Maison de l'emploi, PLIE, Mission Locales, CAP Emploi, SIAE(s), GEIQ(s), Entreprises de travail temporaire « référencées »</p>	

Lutte contre les discriminations et Promotion de l'égalité		7
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Egalité Lutte contre les discriminations	Orientations stratégiques de l'action : <ul style="list-style-type: none"> • Respect de la loi en matière d'égalité : condition de recevabilité de la candidature à un marché public • Promotion de la lutte contre les discriminations au sein des entreprises candidates/titulaires 	
Objectifs opérationnels de la démarche Développement d'actions en faveur de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité à l'occasion de l'exécution du marché et par le biais de critères d'attribution. Moyens utilisés : condition d'exécution conduisant les titulaires de marchés à mettre en œuvre des actions répondant à ces objectifs par : <ul style="list-style-type: none"> - de la sensibilisation : information, formation - des prescriptions en termes d'actions (recrutement, qualification et parcours professionnels, prise en compte de la pénibilité...) 	Objectifs réalisés et démarches exemplaires 5 marchés intégrant une clause LCD en critère et conditions d'exécution (2015 et 2016) : <ul style="list-style-type: none"> - Distribution du journal communautaire (2012) - Enlèvement de graffiti (2015) - Marché collecte Nord Loire (2015) - Marché collecte Loire Chezine (2016) - Marché collecte Sud Loire (2016) 	
Objectifs de réalisation à 2020 Poursuite du caractère expérimental de cette action avec le maintien de la cible de 5 marchés / an selon le principe adopté – critère et conditions d'exécution. Développement de la dimension suivi d'exécution et évaluation de l'évolution des pratiques des entreprises Valorisation de la contribution des marchés au label Diversité Développer la prise en compte de la thématique Politique de la Ville		
Présentation synthétique de l'action		
Utiliser le levier des marchés pour améliorer la prise en compte de l'égalité et de la lutte contre les discriminations en sein des entreprises titulaires, au-delà de la sensibilisation des fournisseurs et du seul respect de la réglementation Répondre aux cahiers des charges de labels Diversité et Egalité sur l'axe marchés publics Permettre à travers les marchés publics de prendre en compte la lutte contre les discriminations en tant que conditions d'exécution et critère d'attribution <u>Cibles prioritaires :</u> Handicap Égalité Femme/Homme Ages (mesures en faveur des seniors) Élargissement à d'autres critères de discrimination, tels que lieu de résidence (Politique de la Ville)		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Travaux, services		

**SPAR – DIMENSION SOCIALE
LCD – ÉGALITÉ**

Familles d'achat cibles – détail :	Montant annuel des marchés actuellement concernée (TTC - base : année 2015)
Marchés privilégiés : à forte proportion de main d'oeuvre et implantation locale des fournisseurs potentiels	
Prestation d'enlèvement de graffitis	610 K€
Collecte des ordures ménagères	22 M€
Distribution de documents	201 K€
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	En cours
Modalités d'évaluation des offres	
Critère d'attribution sur pertinence des engagements pris par le candidat au titre de l'un des actions relevant des axes identifiés ; pondération de 5 % min. (selon la prise en compte ou non d'autres cibles du SPAR)	
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises	
Non identifiée à ce jour	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
FACE 44 (Fondation Agir contre l'exclusion) ; Entreprise dans la cité	

**SPAR – DIMENSION SOCIALE
HANDICAP**

HANDICAP		8
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Solidarité / Egalité	Orientations stratégiques de l'action : Contribution au taux d'emploi obligatoire de travailleurs handicapés	
Objectifs opérationnels de la démarche Recours aux marchés réservés pour des travaux ou prestations de services s'adressant à des opérateurs des secteurs protégés ou adaptés	Objectifs réalisés et démarches exemplaires En 2015, NM déclare 6,45 % de travailleurs handicapés, dont 6,08 % en emploi direct ; la Ville de Nantes, 6 %, dont 5,96 % en emploi direct. Volumes d'achats en 2015 (NM + VDN) : 418 625€	
Objectifs de réalisation à 2020 Maintenir la contribution des marchés publics mais prioriser sur le développement de l'emploi direct au sein de la collectivité. Poursuivre les achats en cours auprès des établissements, soit par le recours aux marchés réservés, soit par des procédures ordinaires.		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : Orienter et réserver une part de la commande publique au profit de structures relevant du secteur du handicap (EA/ESAT). La sélection de chaque attributaire s'effectue selon des critères habituels.		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Espaces verts Nettoyage des bâtiments Blanchisserie Bâtiment (menuiserie, serrurerie)		
Familles d'achat cibles – détail :		
Entretien espaces verts, bassins d'orage		
Mobilier en bois espaces verts		
Entretien du linge		
Prestations de nettoyage de bureaux		
Travaux de bâtiments		
Pain bio		
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?		A venir en 2017.
Modalités d'évaluation des offres		
Statut de l'établissement		
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises		
Non		
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique		

SPAR – DIMENSION SOCIALE HANDICAP

FACE 44 (Fondation Agir contre l'exclusion), Entreprise dans la cité, GESAT, ADAPEI, CAP EMPLOI

TRANSITION ENERGETIQUE (Energie - Climat)		9
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Environnement Énergie, dont maîtrise des énergies Déchets Économie circulaire	Orientations stratégiques de l'action : Plan d'actions Zéro Gaspi Zéro Déchet Plan d'actions CIT'ERGIE ; Pacte métropolitain pour l'Emploi Programme d'entretien durable du patrimoine	
Objectifs opérationnels de la démarche Consolider et déployer la prise en compte des enjeux Énergie et Climat dans l'élaboration des marchés publics, depuis la phase de définition des besoins jusqu'à l'exécution des marchés, en répondant aux objectifs prioritaires : - maîtrise des consommations internes et réduction des EGES dans nos consommations d'énergie - choix de produits et pratiques économes en consommations énergétiques et à moindre émission de GES sur tout le cycle de vie - développement des énergies renouvelables - prise en compte du coût global et des externalités environnementales	Objectifs réalisés et démarches exemplaires - 100 % papier recyclé - denrées alimentaires (12 % en bio / circuit court) - imprimantes (mise en réseau et réduction du parc) - développement des réseaux de chaleur - parc automobile (mutualisation et réduction du parc, véhicules propres) - Rénovation patrimoineBATI - achat de bois fournitures éco-labellisé (70%) - clauses carbone : expérimentations sur marchés voirie, déchets, postes informatiques - électricité renouvelable (lot spécifique)	
Objectifs de réalisation à 2020 - 100 % d'achats de bois éco-certifié (bois fourniture et bois travaux) - Charte chantier écoresponsable - 20 % de denrées alimentaires éco-responsables - réduction des consommations de papier (- 30 % en 2020 – loi TE) - Augmenter la part de marchés de travaux de voirie intégrant un seuil minimum de matériaux (dont enrobés) recyclés ou réemployés (deux opérations en Travaux Espace Public exemplaires)		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : Catégoriser les achats – recyclage ; énergie propre ; réduction des consommations Intégrer via des spécifications techniques, des variantes et/ou des critères d'attribution les exigences en lien avec les trois objectifs ci-dessus Intégrer dans des catégories d'achats à fort enjeu climatique (marchés de travaux, axe logistique des marchés de fournitures, maintenance...) une réduction des émissions de gaz à effet de serre.		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : BTP Restauration collective Déchets Espace public, dont espace vert		

SPAR – DIMENSION ENVIRONNEMENTALE TRANSITION ENERGETIQUE

Logistique Moyens généraux	
Familles d'achat cibles – détail :	Volume financier total des marchés concernés (base : année 2015) :
Denrées alimentaires	3,7 M€
mobilier	600 K€
fourniture de bureau (papier)	n.d.
Eclairage (bâtiment, espace public)	1,3 M€
Textile	230 K€
Déchets	19 M€
chantiers (construction, entretien, démolition)	n.c.
Matériaux BTP : bois, revêtement de voirie, revêtements muraux	1,8 M€
Déplacements : Véhicules, fret, logistique urbaine	4,6 M€
Informatique	1 M€
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	Oui / non (lien sur plateforme RSE ? Sur extranet achats?)
Modalités d'évaluation des offres	
Poids du critère DD dans l'analyse de l'offre (coefficient de pondération) Entre 10 et 15 % lorsqu'utilisé seul ; en partage de point équilibré si plusieurs approches DD	
Inclure la dimension énergie-climat dans la définition du besoin et les spécifications techniques là où c'est possible.	
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises	
Comité 21, ADEME	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
MFQM, DRO, CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat ; Comité 21 ; Ecopôle	

**SPAR – DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
ENVIRONNEMENT**

ENVIRONNEMENT (Air – Santé – Eau – Biodiversité – Pollutions – Déchets - Bruit)		10
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Environnement, dont Biodiversité Santé publique Déchets	Orientations stratégiques de l'action : Contribuer à réduire l'impact environnemental de la collectivité au regard de la préservation des ressources naturelles	
Objectifs opérationnels de la démarche Consolider et déployer la prise en compte de l'environnement dans l'élaboration des marchés publics, depuis la phase de définition des besoins jusqu'à l'exécution des marchés, en répondant aux enjeux prioritaires : - choix de produits et pratiques économes en ressources, à moindre émission de polluants (prise en compte de la raréfaction des ressources) - prise en compte du coût global et des externalités environnementales - contribution à l'élaboration de modèles d'économie circulaire	Objectifs réalisés et démarches exemplaires - 100 % papier recyclés - denrées alimentaires (12 % du CA en bio / circuit court) - 70 % bois fourniture écocertifié - réduction du parc automobile	
Objectifs de réalisation à 2020 - 100 % d'achats de bois éco-certifié (bois fourniture et bois travaux) - Charte chantier écoresponsable - 100 % de peinture intérieure éco-certifiée - 20 % de denrées alimentaires bio/circuit court - réduction des consommations de papier - augmentation de la part de marchés intégrant une démarche « empreinte écologique »		
Présentation synthétique de l'action		
La commande publique prend en compte des considérations relatives à l'environnement, en particulier la protection des ressources et la préservation de la biodiversité, dans l'élaboration des marchés publics. La réglementation l'y oblige aujourd'hui en imposant que les enjeux de développement durable soient posés dès la définition du besoin. L'intégration d'une préoccupation environnementale se fera, selon les cas (famille d'achats, maturité de l'offre...) : - dans l'objet même du marché - dans les exigences du cahier des charges (spécification techniques, ouvertures à variante...) - dans les critères de sélection des offres - dans les conditions d'exécution		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Restauration collective BTP Espace public, espace vert Prestations nettoyage		

SPAR – DIMENSION ENVIRONNEMENTALE ENVIRONNEMENT

Textile Papeterie, imprimerie	
Familles d'achat cibles	
Denrées alimentaires	Textile
Bois (fourniture, construction, espace public)	Informatique Prestations d'impression
Mobilier	Jeux/jouets
Papier	Produits et prestations d'entretien
Chantiers (construction, entretien, démolition) : organisation, matériels et matériaux, déchets	
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	Oui/non (lien sur plateforme RSE ? Sur extranet achats?)
Modalités d'évaluation des offres	
Critère de jugement de la pertinence de la solution / du produit au regard des enjeux environnementaux, à partir des éléments fournis par les candidats dans le mémoire méthodologique	
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises	
Comité 21, ADEME	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
MFQM, DRO, CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat ; Comité 21 ; Ecopôle	

BIO & CIRCUITS COURTS		11
Les objectifs poursuivis :		
Politiques Publiques relatives à Santé publique Environnement (énergie, eau) Energie Développement économique, emploi (secteur agricole, agroalimentaire) Aménagement (agriculture urbaine/périurbaine)	Orientations stratégiques de l'action : Proposer des repas avec une exigence de qualité toujours renforcée Soutien à la filière alimentaire locale par les marchés publics Optimisation des dépenses, achats économes en ressources, approche coût global Programme Zéro Gaspillage Zéro Déchets Plan alimentaire territorial	
Objectifs opérationnels de la démarche 20% des denrées alimentaires issues des circuits courts, agriculture biologique et/ou commerce équitable (en % du volume d'achats alimentaires total) Lutte contre le gaspillage alimentaire Compostage des déchets alimentaires Diminution et recyclage des conditionnements et autres matériaux liés au transport et/ou au service Diminution des consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre liées aux livraisons	Objectifs réalisés et démarches exemplaires 12 % du CA denrées alimentaires SMR en bio/circuits courts, associé à un budget dédié Un marché réservé de pain bio avec un atelier protégé	
Objectifs de réalisation à 2020 Augmentation de la part des marchés attribués en local/en bio		
Présentation synthétique de l'action		
Synthèse de l'action : Entre obligations/recommandations réglementaires (objectif : 20 % de bio dans les cantines en 2020) et engagements de la collectivité dans le soutien à l'agriculture bio/locale (enjeux économiques, environnementaux, développement local), l'achat public est fortement mobilisé sur les marchés de denrées alimentaires, principalement pour la cuisine centrale de la VDN.		
Les opérateurs économiques ciblés		
Secteurs cible d'activité économique : Agriculture locale, filières du commerce équitable, agriculture biologique Insertion, secteur adapté		
Familles d'achat cibles – détail :	Volume financier total des marchés concernés (base : année 2015) :	
Fournitures : pain, légumes frais, légumes secs, lait et produits laitiers, poulet, porc, bœuf, boissons chaudes (café, thé, chocolat), boissons froides (jus de fruit, vin), chocolat, sucre, poisson	500 K€	
Services : traiteurs (plateaux-repas, portage de repas), distributeurs automatiques	243 K€	

**SPAR – DIMENSION ENVIRONNEMENTALE
 BIO & CIRCUITS COURTS**

Pratiques / organisation : recyclage des conditionnements, recyclage du pain dans les filières d'alimentation animale, compostage des déchets, gaspillage alimentaire	
Programmation des achats 2017-2020 accessible ?	En cours.
Modalités d'évaluation des offres	
Éco-labels ; pratiques de l'entreprise en matière de RSE ; accompagnement à l'amélioration dans la réduction des déchets ;	
Action connectée au Parcours RSE – accompagnement des entreprises	
Acteurs locaux agissant auprès des entreprises sur cette problématique	
Manger Bio, GAB, CAP44, Chambre d'agriculture	